

TEMPS LIBRE MAGAZINE

temps
libre



Le mensuel gratuit dédié aux jeunes seniors

Dynamisme et compétences : Une même adresse, Seniorcom !

Denis AUBEL : Directeur commercial pendant 10 ans

45 ans

Trader Com (La Centrale – J'annonce)

Directeur Général associé – EUROLAM

Directeur de publication – PARU VENDU Paris (COMAREG)

Philippe HOFSTETTER : Directeur Artistique Notre Temps pendant 3 ans

45 ans

Directeur Artistique L'Ami des Jardins (Média Nature)

Cuisine et Vins de France, Ca m'intéresse, L'Illustré (CH)...

Diplômé Art Décoration (Suisse)

Philippe PASCOT : Expert Comptable – Commissaire aux Comptes

41 ans

Holding PASCOT S.A

35 % des français sont âgés de plus de 50 ans
Cette population est de plus en plus courtisée par les annonceurs

Les seniors voyagent, sortent et consomment
pour 30 % de + plus que les quadras actifs

41 % disposent de plus de 36 000 € par an
22 % disposent de plus de 48 000 € par an

Parts de marché dans la consommation de services et de produits

Voyages / vacances : 51%

Sorties / loisirs : 31%

Equipement de la maison : 41%

Voiture neuve : 50%

Camping-car : 70%

TV, Hi-Fi, photo : 38%

Ils ont du temps libre et aiment lire des magazines

**Ce sont des consommateurs exigeants, avertis, et expérimentés
présents sur tous les secteurs de la consommation.**

source Aemp 2005 et Simm 2006

LA PRESSE SENIORS

temps
libre

Presse et positionnement :

➤ Notre Temps



➤ Pleine Vie



➤ Temps Libre



Les trois grands mensuels dédiés aux seniors

LA PRESSE SENIORS

temps
libre




			
	NOTRE TEMPS	PLEINE VIE	TEMPS LIBRE
Périodicité	mensuel	mensuel	mensuel
Nombre de n°/an	12	12	11 + 4 hors série
Date de création	sept-68	janv.-81	nov.-05
Éditeur	Bayard Presse	Éditions Taitbout	Seniorcom
Définition rédactionnelle	Générationnel à centres d'intérêt	Féminin des + de 50 ans	Magazine gratuit dédié seniors
Prix de vente du titre	3,10 €	3 €	Gratuit
Prix page 4e de couv.	48500 €	45 000 €	8800 €
Diffusion DFP 2008	906 362	966 556	200000
Coût pour 1000 diffusés	52	50	44
Pagination pub par n°	48,7	45,6	16

Tableau récapitulatif de leur positionnement

Temps Libre Magazine est le premier mensuel gratuit dédié aux seniors.

➤ **Il traite des sujets s'articulant autour du bien-être et de la consommation :**

Interview de personnalité, patrimoine, équipement de la maison, forme et beauté, jeux, essai automobile, évocation, horoscope, cuisine, etc.

➤ **1^{ère} parution : novembre 2005**

➤ **Associés : Denis AUBEL – Gérant et Directeur de la publication
Philippe PASCOT – Expert Comptable : social et finances**

➤ **Editions et Diffusion par présentoirs des deux éditions parisiennes, et de l'éditions de Bordeaux, sur Rennes, Poitiers, Tours, Morbihan...**

**Chaque mois, l'interview d'une personnalité.
Tous les sujets sont réalisés par Seniorcom, en exclusivité.**



Patrick Sébastien

Rencontre

La télé, un monde sans pitié

si ce ne sont pas des chiffres réels, dans ce monde-là, on bouillie et on flingue sur un sondage. Aujourd'hui, l'argent est devenu maître de la Télé et sa loi régie par les publicitaires. Oui, la TV m'a permis de gagner beaucoup d'argent, je ne le nie pas. Ce qui me dérange, c'est ces gens arrogants et satisfaits qui résistent en terme de tranches, et découpent le public comme on coupe du saucisson.

Si la télé vous a apporté le succès, vous dites aussi qu'elle vous a poussé au bord du suicide...
Pour quelqu'un d'intègre, la TV est un monde sans pitié. Si tu ne fais pas attention, elle te fait devenir quelqu'un que tu n'es pas. A ce moment-là, je voulais tout arrêter. Elle a failli me faire tomber et d'autres tomberont encore. Il ne faut pas oublier que la télé est le premier poison en France. Les Français passent en moyenne 4 heures par jour devant leur petit écran... C'est extrêmement dangereux. Je ne suis ni ingénieur, ni juriste, je sais que je n'y changerai rien, mais je fonctionne avec d'autres valeurs.

Vous dites que la télé réalité est complètement nulle. Pourquoi votre émission "Jardins conviviaux", c'est un peu ça non ?
La télé réalité, c'est tout ce qui passe aujourd'hui. Tenez, le 20 heures en est un très bel exercice. La télé que j'exerce, c'est celle qui montre des mecs qui vont bouffer des vers dans un pays où la moitié des gens vivent de faim. Faire de l'argent, oui, mais pas au détriment de la dignité humaine. Pour moi, c'est à prendre ou à laisser. Je trouve ça abominable et même terrible. Mais le spectateur est aussi responsable que ceux qui font les émissions. Comme dirait Coluche : "il suffirait que les gens arrêtent d'acheter pour que ça ne se vende plus."

Avec l'audimat que vous faites, vous pouvez faire de la politique...
Non, alors ça non, surtout pas. Je ne voudrais pas être obligé de mentir en permanence... Le show médiatique qu'ils nous font actuellement relève plus de la Star. Acc que d'une véritable action politique de fond. Sur ce point là, je suis vraiment inquiet. Il n'y a pas un programme politique

mais un programme de prime time! C'est pathétique. Il suffit pour les élections ça sera pour voter Ségolène "tapez 1" pour Nicolas "tapez 2". Et la presse se gargarise car ça fait de l'audience... Mais un jour, ça explosera.

Comment vous défaites-vous ?
Je suis un saltimbanque. Aujourd'hui, je suis libre. Mais cette liberté, je l'ai payée très chère. Si j'avais fait des concessions avec les grandes chaînes, j'aurais pu gagner 1000 fois plus. Mais ma liberté n'a pas de prix. Je n'ai pas voulu vendre mon âme, c'est pour ça que j'ai gardé ma propre maison de production. J'ai quitté TF1 car leur politique ne correspondait pas à l'idée que je me faisais de la télévision. Il pourrait mettre 200 millions d'Euros sur la table pour me faire revenir, je resterais chez moi.

Le temps qui passe, ça vous effraie ?
Oui. Dans ma tête j'ai toujours 14 ans et je suis toujours aussi espiègle. Comme en 68, j'ai les mêmes idées de révolution permanente et d'amour libre. Je suis resté scotché à cette époque. Pas de casque, ni de ceinture. J'ai une nostalgie profonde de cette époque. Si j'avais une baguette magique, j'y retournerais tout de suite.

La retraite, vous y pensez ?
Jamais. De toute façon, je mourrai avant. C'est plus fort que moi, ce mot, j'arrive pas à l'encadrer. L'âge, les générations et tout le toutim, pour moi ça n'a jamais vraiment compté. J'ai une petite fille qui a 15 ans. A 53 ans, je pourrais être arrière grand-père. Pourtant je ne me vois pas avec une canne et plié en deux. Non, décidément, la notion de temps est vraiment très éloignée de moi.

Que faites-vous de votre Temps Libre ?
Je vis un peu à l'envers. Pour moi les loisirs c'est mon travail. Un loisir rémunéré en quelque sorte. De toute façon, en vacances je ne commence. Et puis c'est un bonheur de faire ce qu'on aime. Quand j'étais petit je rêvais souvent devant la piste aux étoiles et aujourd'hui c'est moi qui la fais. C'est pas génial ça ?

Reçois-tes des appels pour l'entretien ?
Retrouvez l'intégralité de l'interview sur : www.temps-libre.info

"Pour voter Ségolène tapez 1, pour Nicolas tapez 2 !"

Grande gueule, grand cœur, il fait exploser l'audimat et ne se prend pas la tête pour autant. L'ancien rugbyman "balance" ses vérités.

Un livre, "Patain d'audimat" au Côté d'un spectacle : "Patrick Sébastien fait l'artiste." Interview.

Racontez-nous vos débuts...
Les premières personnes que j'ai rencontrées, c'est Diez Guadalupe et Adriano. J'étais fan. Et puis au rugby, dans le car, j'ai continué pour faire rire les copains. C'était les années 70. A la télé on voyait arriver le stras et les paillottes. Il y avait encore de beaux rêves à ce moment-là. Alors je suis parti à Paris... J'ai acheté "l'Officiel" et j'ai appelé tous les cabarets. Finalement, le jour de mes 21 ans, le patron de "La main au panier", un cabaret restaurant du 5^{ème} arrondissement m'a donné ma chance. 20 mn d'émissions pour 30 Francs à l'époque. J'étais ravi.

Vous venez de publier "Patain d'audimat", quel est le but de ce livre ?
J'ai voulu confier au public une peinture de la Télé vue de l'intérieur. Au début quand je suis arrivé, c'était encore la préhistoire. Il y avait 3 chaînes. A l'époque "Carnaval" était regardé par 22 millions de téléspectateurs ! On était contents mais ce n'était pas ça qui nous importait. Aujourd'hui l'audimat, il n'y a plus que ça qui compte. Même

Photo: Sébastien

Chaque mois, un dossier complet pour gérer au mieux son patrimoine.

Patrimoine



Réforme des successions

Ce qui va changer

Nouveaux droits pour le conjoint survivant, donations aux petits enfants, simplification des opérations de partage... Temps libre décrypte pour vous les nouvelles règles à connaître avant de transmettre.

Pourquoi cette réforme ?

Les règles de gestion et de liquidation des successions n'ont pratiquement pas changé depuis 1804. Elles sont « complexes, peu efficaces et insuffisamment adaptées aux réalités économiques actuelles », tel est le principal constat, rendu par les notaires lors de leur dernier congrès annuel, qui a incité le gouvernement à entreprendre une vaste réforme du droit des successions. La loi du 23 juin 2006 portant réforme des successions entre en vigueur dès le 1er janvier 2007, avec pour objectifs d'accélérer, simplifier et rendre plus sûr le règlement des successions, tout en offrant plus de liberté au niveau de son organisation. Les familles vont pouvoir organiser plus librement la transmission de leur patrimoine. En outre, la nouvelle loi offre des solutions plus souples afin d'alléger le poids de la fiscalité.

Une réforme, plusieurs enjeux...

Simplifier les règles de transmissions :
- Améliorer les délais de transmission la succession plus rapidement, la loi raccourcit. Ainsi, les héritiers ont 30 jours pour accepter une succession ou y renoncer, le silence vaut renoncation. De même, le règlement d'une succession à l'Etat ou les créances du défunt pour le décès, somment un héritier de se déclarer.
- Favoriser la gestion de l'indivision, suivant le décès, les héritiers doivent éliminer les démarches, souvent difficiles, factielles que matérielles. En outre, l'ouverture oblige les héritiers à gérer un patrimoine souvent délicat et qui requiert. Désormais, seule la majorité des deux pour les actes d'administration nécessaires des charges et des dettes de l'indivision de faciliter la gestion, il est possible de désigner un héritier ou une personne à son, afin de s'occuper des biens.

Transmettre plus largement

Avec l'allongement de la durée de vie, les enfants sont bien souvent quinquagénaires lorsqu'il héritent de leurs parents ou lorsque ceux-ci envisagent de leur faire une donation. Actuellement, les règles de donations permettent uniquement de partager les biens de votre vivant à destination des enfants.
- **Le pacte transgénérationnel.** Avec la nouvelle réforme, il vous est possible d'effectuer une donation-partage au profit de tous vos héritiers, frères et sœurs ou enfants de différents degrés. Avec ce nouveau système, il est également possible de transmettre directement à vos petits-enfants. Avantage : l'argent transmis n'est taxé qu'une seule fois au lieu de deux, à condition, bien sûr, que vos propres

enfants aient accepté de renoncer à tout ou partie de leurs droits au profit de vos petits-enfants.

- **Le pacte successoral.** Il vous autorise à renoncer par avance à tout ou partie de votre héritage au profit d'une ou plusieurs personnes ayant ou non la qualité d'héritier. Pour être valable, cette renoncation doit être reçue devant deux notaires, avec un testament désignant vos bénéficiaires. Ce « pacte » est un instrument idéal pour favoriser un frère handicapé ou faciliter la transmission d'une entreprise au membre de la famille le plus apte à en prendre les rênes. Comme pour le cas du pacte transgénérationnel, cela permet également d'optimiser vos droits de succession (voir cas pratique n° 2).



Favoriser les personnes de votre choix.

Une meilleure sécurité pour vos héritiers

- **Diminuer les risques d'acceptation tacite.** Lorsque survient un décès, il est parfois difficile de savoir à qui revient la charge des affaires courantes. Désormais, vos héritiers peuvent être autorisés à effectuer certains actes nécessaires à la gestion provisoire de la succession sans être pour autant considérés comme ayant accepté la

Droits de succession en ligne directe

Enfants, Petits-enfants, Parents et Grands-parents

Part nette taxable (abattement de 50 000 €)	Taux d'imposition
Jusqu'à 7 000 €	5 %
Entre 7 000 € et 11 400 €	10 %
Entre 11 400 € et 15 000 €	15 %
Entre 15 000 € et 500 000 €	20 %
Entre 500 000 € et 800 000 €	30 %
Entre 800 000 € et 1 700 000 €	35 %
Supérieure à 1 700 000 €	40 %

Droits de succession entre époux

Part nette taxable (abattement de 76 000 €)	Taux d'imposition
Jusqu'à 7 000 €	5 %
Entre 7 000 € et 15 000 €	10 %
Entre 15 000 € et 30 000 €	15 %
Entre 30 000 € et 500 000 €	20 %
Entre 500 000 € et 800 000 €	30 %
Entre 800 000 € et 1 700 000 €	35 %
Supérieure à 1 700 000 €	40 %

Droits de succession en ligne collatérale, et entre non-parents

Part nette taxable (abattement en €)	Taux d'imposition
Jusqu'à 23 000 € (abattement 5000 €)	35 %
Sup. à 23 000 € (abattement 5000 €)	45 %
Entre parents jusqu'à 41 ^{er} degré (abattement 1000 €)	55 %
Au-delà du 41 ^{er} degré et entre non-parents (abattement 1500 €)	60 %

Aide au lever et au coucher

ADVITAM
services à la personne
agences Paris et R.P.

Toilettes
Compagnie
Promenade
Préparation et prise de repas
Aide ménagère : ménage, repassage

Non intervenantes et nos auxiliaires de vie sont toutes diplômées, expérimentées et de moralité vérifiée et irréprochable, âgées des seniors et des personnes handicapées.

Offre spéciale Temps Libre :
7% de réduction sur vos heures et nous avons communiqué le droit de passer sur votre T3387 LIBRE.

Appelons nous dès maintenant pour une visite d'évaluation gratuite.

0800 10 60 20

www.advitam-services.com
contact@advitam-services.com
49, rue des Remoudes 75017 Paris

L'aide à domicile personnalisée

Permanence téléphonique 7 jours/7, 24h

• Aide à la toilette • Lever • Coucher • Changes • Comp • Accompagnement • Promenade • Travaux ménage

Déduction fiscale - Chèque emploi service universel

www.adhapservices.fr

11 bis, rue Bertaux-Dumas
92220 Neuilly-sur-Seine
adhap72@wanadoo.fr

28, rue des Pavillons - 92803 Puteaux

La présence d'un professionnel, ça change tout

Chaque mois, des destinations nouvelles et des idées d'évasion.
Des reportages, du vécu.

Evasion

Partir La montagne autrement

Pour tous les amoureux des pentes enneigées, si le ski n'est pas votre priorité absolue, voici quelques pistes pour découvrir la montagne et la neige sous un autre jour !

Tu skies ou SPA ?

Il n'a jamais ressenti le besoin d'un bon massage après une journée de ski ? Depuis l'hiver dernier Brides Les Bains met tout en œuvre pour devenir la championne du combiné skis-massage en forme. Massages traditionnels d'aïlleurs (Chine, Thaïlande, Inde, Calédonie, Suède...), tous



dispensés par des kinésithérapeutes professionnels. Saunas, hammams, divans, jacuzzi ou encore fontaine de givre. Ce véritable paradis du bien-être utilise les sources thermales de la station, dont les vertus thérapeutiques sur la circulation, le tonus cutané ou encore la rétention d'eau font leurs preuves depuis le 19^{ème} siècle.

Formule Ski + SPA + Hébergement.

4 nuits / 3 jours ski / 2 jours SPA à partir de 429,50€ par personne sur la base d'une chambre double hors taxe de séjour.

La neige vue du ciel

Vous prendrez votre envol au départ de l'aérodrome du Versoud et vous évoluerez à bord d'un hélicoptère. Une fois que vous aurez repris votre souffle vous pourrez admirer les crêtes enneigées de la région, aux confins de 3 massifs, le Vercors, la Chartreuse et Belledune. Hélicoptères de l'air en hélicoptère.
Tarifs : 115€ les 30 mn - 215€ l'heure.
J.N. Aic, Le Sauer, 38420 Revel.
Rés : 06.82.17.23.30

La Chartreuse à dos d'âne !

Ériméon, Pamplonaisse et les autres (ce sont des ânes) vous emmèneront en famille ou en groupe découvrir les richesses du Parc naturel régional de Chartreuse. Accompagné du maître, guide de montagne, vous découvrirez l'ambiance et les paysages d'une région où la nature est encore préservée. Les enfants vont adorer !

www.tout-e-cheval-vert.com
Rens. 1ère Cheval Vert, 14, rue de la République, 38000 Grenoble.
Rés : 04.76.42.85.88

Attention, ça glisse...

Si vous apprenez la conduite sur glace ? Sur le circuit Nissas, les moniteurs vous enseignent des techniques de pilotage simples et efficaces qui vous donneront l'assurance dont vous manquez sur toutes les chaussées glissantes. Stages de conduite de 1 à 4 demi-journées (4 h 30). À partir de 175 € la demi-journée. Formation assurée par des moniteurs professionnels.
Espace Glis, 700, rue des Brokettins, B.P. 15 38410 Chamrousse. Rés : 04.76.89.90.14



Défi

La traversée du Vercors en raquettes !

Si le Vercors est connu pour ses grands espaces vierges propices au ski de fond, on y trouve également des terrains accidentés où la pratique de la raquette se révèle être le meilleur moyen de progression. Une fois les crêtes atteintes, le contraste est total. Après une journée dans la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors, vous rejoindrez la partie Nord du massif et terminerez en beauté par l'ascension des crêtes Est, avant de retrouver les brumes de Grenoble.

Hébergements : Chambre double (bâtes**, hôtels et gîtes confortables)
Difficulté : Moyens marcheurs +, 700 m de dénivelé, 6 h de marche par jour
Groupe : De 6 à 12 Personnes
Encadrement : Accompagnateur en montagne diplômé d'état, qualification raquettes.
Tarif : Traversée du Vercors : 69€ la semaine

Réervations : Pedibus, Maison du Rosaire 73670 St-Pierre d'Entremont, 04.79.65.88.27
Email : pedibus@wanadoo.fr

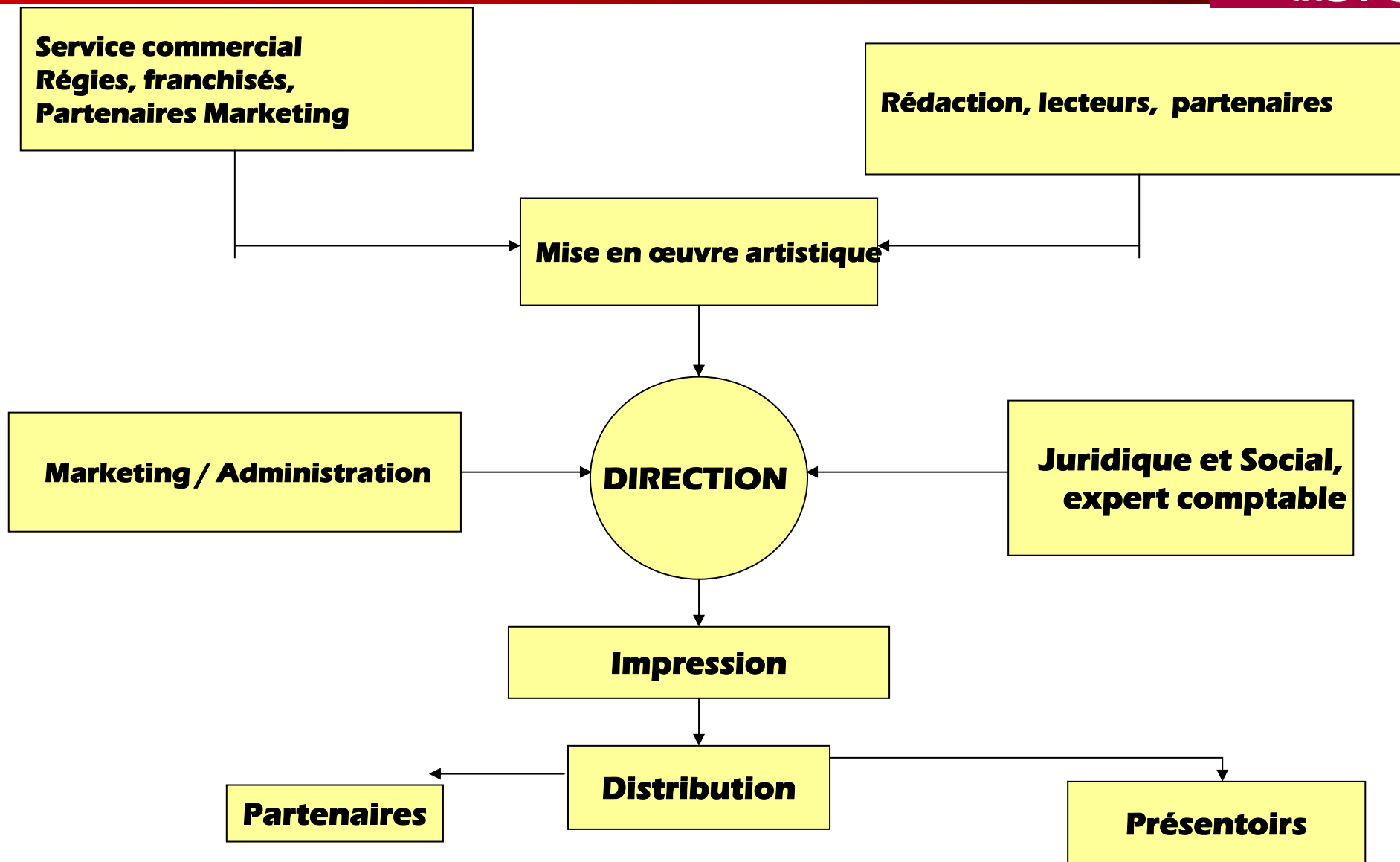


Le savez-vous ?

C'est Henri Duhanet, célèbre alpiniste conquérant des Meuz qu'en 1878 battit les premiers "patins à neige" sur les pentes de Chamrousse.

Le mois prochain ne manquez pas notre reportage intitulé Les sports de l'extrême.

ORGANIGRAMME SIMPLIFIE



Créativité, Rapidité, Réactivité



- **1^{er} gratuit national des baby boomers actifs urbains**
- **1^{er} sur le marché de la publicité locale, régionale ET nationale**
- **www.temps-libre.info 1^{er} en référencement**
- **Diffusion 300 000 ex. fin 2009 et 4 nouvelles éditions**
- **Complémentarité de contenus, des médias, des partenariats, salons, VPC, etc.**
- **Multiplication de services, le club, etc.**